Réflexions sur un élevage bovin respectueux des besoins de l'espèce
Traduit avec l'aide de l'IA

Dr vét. Anita Idel, Médiation et gestion de projet en agrobiodiversité, Feldatal
18e colloque de la PSA sur les animaux de rente : « Production laitière et bien-être animal » – Protection Suisse des Animaux (PSA), 16 juin 2017, Centre de congrès de l'hôtel Arte, Olten

Le potentiel d'un élevage bovin respectueux des besoins de l'espèce est immense, tant du point de vue du bien-être animal que de la protection de l'environnement, de la nature et du climat – et, en fin de compte, pour nous, les humains. Un tel élevage concerne avant tout la santé des animaux. Il leur offre en outre la condition essentielle d'un bien-être digne de ce nom. En effet, qu'il s'agisse de vaches, de veaux, de génisses, de bouvillons ou de taureaux, l'image qui nous séduit tant dans l'élevage allaitant – celle de vaches et de leurs veaux au pâturage – peut et doit devenir une réalité pour ***tous*** *les bovins, du moins durant la saison de végétation. Cette approche recèle par ailleurs un potentiel considérable pour la préservation et la promotion de la biodiversité et de la fertilité des sols, ainsi que pour l'atténuation du changement climatique. Le développement et le soutien de stratégies locales de gestion durable du pâturage exigent toutefois des efforts considérables.*

Élevage entraînant des souffrances : un sujet toujours négligé dans le secteur agricole

On entend parler de plus en plus souvent des conditions scandaleuses dans lesquelles les animaux sont élevés. Outre les violations flagrantes de la loi, le public découvre que le simple respect de la réglementation ne garantit pas aux animaux d'être épargnés par les souffrances, les douleurs ou les préjudices. Cette situation s'explique aussi bien par les lacunes de la législation que par une mise en œuvre défaillante de celle-ci.

Aux problèmes liés à des conditions de détention inadaptées à l'espèce s'ajoutent les conséquences, au regard du bien-être animal, d'objectifs de sélection unilatéraux : l'élevage d'animaux présentant des anomalies douloureuses ou invalidantes (souvent qualifié d'élevage de la souffrance ou Qualzucht). Ces pratiques sont interdites par la loi allemande sur la protection des animaux (article 11b) : il est proscrit de sélectionner des animaux chez qui des parties du corps ou des organes font défaut, sont inaptes à leur usage naturel ou sont déformés pour des raisons héréditaires, entraînant ainsi douleurs, souffrances ou lésions (alinéa 1). Il est également interdit de faire naître des animaux dont la détention ne serait possible qu'au prix de douleurs ou de souffrances évitables, ou dont les caractéristiques entraîneraient des lésions (alinéa 2 c). Si une expertise existe concernant l'application de cette loi aux animaux de compagnie, ce n'est pas le cas pour les animaux d'élevage, domaine dans lequel la plupart des experts se montrent bien trop réservés dans leurs jugements. Cette situation rend extrêmement difficile pour les vétérinaires officiels d'agir contre ces pratiques de sélection préjudiciables, par exemple chez les bovins.

Où commence l'élevage entraînant des souffrances ? Depuis que la notion de « maladie professionnelle » a fait son entrée dans la terminologie vétérinaire, je considère que c'est le cas, par exemple, pour les vaches issues de races sélectionnées unilatéralement pour la production laitière et fréquemment sujettes aux mammites (inflammations de la mamelle). Toutefois, une objection courante se pose : que signifie « fréquemment » et où commence le caractère « considérable » ?
Peut-être une autre approche est-elle plus pertinente : je considère qu'il s'agit d'un élevage entraînant des souffrances lorsque des vaches — du fait de la sélection — ne sont capables de marcher normalement qu'immédiatement après la traite, et ce, dans le meilleur des cas.

Qu'est-ce qui est normal ?

Est normal ce que nous — la société — définissons ou acceptons comme tel. Toutefois, la remise en question de cette norme commence désormais à faire son chemin dans le débat sur les conditions de détention des lapins. En effet, dans les cages courantes, les contraintes d'espace les empêchent de faire le moindre bond naturel ou de se redresser comme le font les lapins, c'est-à-dire conformément à leur nature.

Qu'il s'agisse de deux millions d'individus par an en Suisse ou de plus de 300 millions dans l'UE, l'évolution actuelle concernant la légalité — ou l'illégalité — de l'élimination systématique des poussins mâles issus de lignées hybrides sélectionnées exclusivement pour la ponte démontre que la perception de ce qui est considéré comme normal ou non peut changer.

À mes yeux, il s'agit d'une sélection génétique abusive lorsque les performances de la femelle sont poussées à un tel extrême que la capacité de développement musculaire — et donc la valeur économique — de ses frères chute de façon spectaculaire. Espérons que ce débat offre également l'occasion de prendre conscience des problèmes liés à la sélection bovine. En effet, la Nouvelle-Zélande n'est pas le seul endroit où les veaux mâles nouveau-nés sont immédiatement éliminés parce qu'ils ne sont pas rentables. On a largement occulté le fait qu'une telle pratique radicale a même bénéficié, pendant quelques années, de subventions au sein de l'UE : entre 1996 et 2000, les exploitations qui abattaient des veaux mâles issus de races laitières avant leur vingtième jour de vie recevaient une aide financière puisée dans le budget agricole. L'Allemagne n'a pas eu recours à cette « prime Hérode » (d'un montant équivalant à environ 250 marks) ; c'est pourquoi de nombreuses exploitations allemandes ont collaboré avec des éleveurs français... Dans son ouvrage *Die Wegwerfkuh* (La Vache jetable), Tanja Busse illustre les conséquences inévitables d'une sélection unilatérale axée sur la production laitière. Aujourd'hui, un veau mâle issu d'une race laitière — même dans les pays germanophones — court le risque de recevoir des soins de moindre qualité que sa sœur et de ne pas être soigné en cas de maladie.

Qu'est-ce qui est normal ? S'agissant des races canines, le débat sur l'élevage entraînant des souffrances animales finit parfois par atteindre les rubriques culturelles, notamment lorsque des chiennes éprouvent – en raison de leur sélection – des difficultés à mettre bas naturellement. Chez la race bovine « Blanc Bleu Belge », sélectionnée pour ses performances d'engraissement, on fait se reproduire des animaux porteurs d'une anomalie génétique :

celle-ci entraîne une proportion de viande nettement plus élevée, car la protéine myostatine est incapable de réguler la croissance musculaire. Au sein de cette race à « double musculature », il est toujours considéré comme une prouesse, parmi les vétérinaires, de réaliser en un temps record la césarienne, une intervention pourtant le plus souvent routinière.

Sur le rôle des vétérinaires dans la sélection pour la haute performance

Chez les bovins aussi, une conception singulière de la performance s'est imposée et est enseignée depuis des décennies aux étudiants et aux apprentis : une performance mesurable en litres de lait ou en kilogrammes de viande. Or, l'objectif d'élevage visé ne réside pas dans l'optimisation, mais dans la maximisation ; on ne cherche pas l'animal « à tout faire » (cumulant toutes les aptitudes), mais un animal extrêmement spécialisé. En fin de compte, la sélection pour la haute performance s'opère à l'encontre des mécanismes *d'autorégulation* des animaux.

Certes, la performance peut être le reflet d'une bonne santé. Toutefois, dans le contexte d'une sélection extrême et de conditions d'élevage et d'alimentation tout aussi excessives, cette équation — répétée comme un mantra — a depuis longtemps sombré dans un cynisme préoccupant pour le bien-être animal : les animaux y fournissent leurs performances non pas grâce à leur état de santé, mais souvent malgré la maladie. Cette dérive est inhérente au système, car la sélection privilégie les animaux capables d'atteindre des performances de pointe non pas grâce aux conditions d'élevage, mais malgré elles. Pour les animaux, la dimension juridique de ce drame réside dans le fait que cette altération progressive des mécanismes d'autorégulation — fruit de la sélection — n'est pas reconnue comme la condition nécessaire à ces performances extrêmes et n'est, par conséquent, pas qualifiée d'élevage générant des souffrances (ou « élevage cruel »).

Il existe une mentalité agronomique qui a des conséquences désastreuses sur l'élevage et l'agriculture en général. En effet, les vétérinaires ne conçoivent plus depuis longtemps leur rôle — ici, dans le contexte de la santé des vaches laitières — comme celui de prévenir les causes des problèmes en remettant en question les objectifs de sélection, mais plutôt comme celui de permettre l'atteinte de performances maximales. Dès qu'une première exploitation parvient à obtenir une vache produisant 8 000, 10 000 ou 12 000 litres par an, cela est considéré comme la preuve que c'est réalisable. Toutes les autres exploitations sont alors jugées à cette aune. Si elles n'y parviennent pas, le verdict tombe : erreur de gestion ! Or, nous avons au contraire besoin d'objectifs de sélection et d'animaux adaptés aux capacités de la grande majorité des exploitations.
C'est ainsi que, bien trop longtemps, les vétérinaires ont laissé se creuser l'écart entre performance et santé chez les animaux d'élevage. Ce faisant, la profession vétérinaire — pourtant indispensable — s'est transformée, au cours des quatre dernières décennies, en un service de « réparation », notamment pour des maladies et des troubles qui auraient pu être évités grâce à la sélection : les solutions envisagées se limitent à limiter les dégâts, au lieu de s'attaquer aux causes profondes pour les prévenir.

La dimension écologique : une problématique

La transparence est nécessaire pour rendre perceptibles, même pour le grand public, les différences significatives entre les systèmes agricoles. En effet, l'intensité avec laquelle chaque animal est exploité — qu'il s'agisse de la sélection, de l'élevage ou de l'alimentation — ne cesse de croître. Tous les animaux à haut rendement reçoivent une alimentation très

énergétique afin d'exploiter pleinement leur potentiel génétique. Ainsi, la sélection transforme le bovin — un ruminant — en un concurrent de l'homme pour les ressources alimentaires ; car des productions laitières dépassant 5 000 à 6 000 litres par an et une croissance accélérée pour la viande nécessitent des aliments concentrés tels que le maïs, les céréales et le soja. Cette pratique s'accompagne de l'utilisation de pesticides et d'engrais aux effets néfastes.

Il n'est donc pas pertinent de calculer des valeurs moyennes d'efficacité de conversion alimentaire pour les bovins. Il convient plutôt de comparer les systèmes d'alimentation économes en énergie et en ressources à ceux qui dépendent fortement des aliments concentrés. En effet, les études qualifiant les bovins de mauvais transformateurs d'aliments n'ont pas évalué l'animal dans son habitat naturel — le pâturage — mais l'ont nourri avec des concentrés avant de comparer son efficacité alimentaire à celle d'animaux omnivores comme le porc ou la volaille. Il en va de même pour la question de la surface terrestre nécessaire à la production, par exemple, d'un litre de lait ou d'un kilogramme de viande bovine : l'exploitation exclusive de prairies permanentes impropres à la culture ne consomme aucune surface agricole... elle contribue au contraire à la préserver.

Toutefois, les systèmes agricoles trop intensifs ne sont pas les seuls à peser sur l'environnement. Après avoir pu, durant des décennies, compenser en partie la perte d'habitats pour les plantes, les animaux et les micro-organismes, les prairies subissent une pression croissante : l'intensification de la fertilisation, de l'usage de pesticides et des pratiques de fauche entraîne un déclin de la biodiversité. Un point positif toutefois : les abeilles et autres pollinisateurs sont désormais soumis à une telle pression que le grand public prend conscience des conséquences dramatiques de la dégradation continue de leurs habitats – et, plus généralement, des paysages. Les opérations de fauche sont réalisées de plus en plus fréquemment, sur des surfaces toujours plus vastes et, qui plus est, de manière simultanée sur de larges territoires.

Ainsi, les insectes perdent notamment leur habitat et, par conséquent, leurs ressources alimentaires, sans pouvoir s'y adapter. La fauche entraîne la mort d'un nombre considérable d'insectes et d'autres animaux, même lorsque l'on utilise des faucheuses relativement moins agressives. C'est pourquoi il convient de privilégier un pâturage durable et de limiter la fauche à la production du fourrage nécessaire pour l'hiver. Par ailleurs, le pâturage en mosaïque décalé dans le temps et le broutage sélectif pratiqué par les animaux ne peuvent être reproduits par la fauche.

Beaucoup ignorent que le tassement du sol s'accentue également : « Le tapis herbeux résiste », telle est l'explication courante lorsque des prairies sont fréquemment parcourues par des machines et des tonnes à lisier bien trop lourdes, alors que le sol est trop humide. Par conséquent, ces sols sont encore plus exposés que les terres arables à un tassement en profondeur, ce qui prive les vers de terre d'oxygène. La capacité de rétention d'eau, le renouvellement des nappes phréatiques et le pouvoir filtrant du sol s'en trouvent aussi réduits. De plus, les terrains en pente, jusqu'alors jugés aptes à la culture, risquent de plus en plus d'être emportés lors d'épisodes de fortes précipitations. En matière de préservation des sols, un tapis herbeux de qualité constitue la meilleure protection contre l'érosion.

La dimension écologique : une opportunité

Il ne fait aucun doute que la consommation de produits d'origine animale doit être réduite. Que l'on soit omnivore, végétarien ou végétalien, les critères d'une production durable doivent être pris en compte par tous. À cet égard, une conséquence – surprenante pour beaucoup – dans l'optique d'une agriculture durable est que, dans de nombreuses régions, le cheptel bovin devrait être augmenté plutôt que réduit, à condition toutefois que les animaux soient élevés dans le respect de leurs besoins naturels. C'est dans cette optique qu'il convient de saluer le système d'incitation financière introduit en 2014 dans le cadre du programme fédéral suisse « Production de lait et de viande basée sur les herbages » (GMF) : celui-ci impose aux ruminants une ration composée d'au moins 75 % d'herbe en zone de plaine et de 85 % en zone de montagne.

Dans une optique de développement durable, le potentiel d'une gestion durable des prairies revêt une importance croissante. Les prairies permanentes constituent la culture pérenne la plus performante au monde, fruit d'une coévolution millénaire avec les troupeaux d'herbivores en déplacement. Elles représentent toujours le plus vaste biome de la planète : aucune autre formation végétale n'occupe une telle superficie terrestre. Au fil des décennies, les prairies ont permis de compenser, au moins partiellement, le déclin spectaculaire de la biodiversité sur les terres cultivées, contribuant ainsi notamment à la préservation des abeilles et autres pollinisateurs. Toutefois, la dégradation de la situation actuelle et la méconnaissance des systèmes de pâturage durables conduisent à sous-estimer ce potentiel.

Perspectives

Outre la baisse de qualité des pâturages permanents et l'image injustifiée de mauvais transformateurs de fourrage qui leur colle à la peau, le principal obstacle au développement durable de l'élevage bovin (et autres ruminants) réside désormais dans la perception selon laquelle les bovins seraient des destructeurs du climat.

Cela vaut tout particulièrement pour les études qui limitent leurs mesures à la quantité de méthane émise par kilogramme de lait : dans ce cas, la vache produisant 10 000 litres obtient de meilleurs résultats que deux vaches produisant chacune 5 000 litres, et la vache à 12 000 litres surpasse celle à 10 000 litres. Toutefois, le constat s'inverse au regard de l'impact climatique si l'on adopte des limites de système moins arbitrairement restreintes et que l'on prend notamment en compte l'alimentation nécessaire à la production laitière : pour les vaches produisant environ 5 000 litres par an, l'herbe de pâturages permanents suffit, alors que les vaches à haut rendement dépendent de cultures fourragères entrant en concurrence avec l'alimentation humaine. À cela s'ajoutent les questions de changement d'affectation des sols et d'utilisation d'engrais : lors de l'épandage d'engrais azotés de synthèse, 2 à 5 % de l'azote sont transformés en protoxyde d'azote (N_2O) ; or, le N_2O a un impact climatique plus de 300 fois supérieur à celui du CO_2 et constitue la principale contribution de l'agriculture au changement climatique. Il faut également prendre en compte la faible capacité de production de viande des vaches à haut rendement ainsi que de leurs fils et frères.

En revanche, au-delà de la prise en compte de ces émissions inhérentes au système, les bovins au pâturage possèdent – dans le cadre de systèmes de pâturage durables – un potentiel unique parmi les espèces animales : celui de contribuer à la formation d'humus en stimulant la croissance racinaire. L'humus étant composé à plus de 50 % de carbone (C), chaque tonne d'humus permet de soustraire à l'atmosphère environ 1,8 tonne de CO2 (0,55 t de C + 1,25 t d'O2).

Ainsi, la longue coévolution entre les prairies permanentes et les animaux au pâturage a fait des sols de steppe les plus grands réservoirs de carbone au monde. C'est pourquoi, dans le cas de la vache, une évidence s'impose : le véritable responsable de la dégradation des paysages et du climat, c'est l'être humain. C'est nous qui décidons de la manière dont nous élevons, gardons et nourrissons les bovins : soit nous transformons les ruminants en animaux à haut rendement nourris aux concentrés – devenant alors de piètres valorisateurs de fourrage et des concurrents de l'homme pour les ressources alimentaires –, soit nous valorisons à nouveau, grâce à des races adaptées au milieu, des sols et des régions impropres à la culture, voire des terres arables.

Literatur

Idel, Anita (2016): Die Kuh ist kein Klima-Killer. Metropolis, Marburg, 6. Auflage.

Idel, Anita (2016): TierärztInnen und landwirtschaftlich genutzte Tiere – ein systembedingtes Dilemma. In: Tierethik, 8. Jahrgang 2016/1, Heft 12, S. 34-52.

Idel, Anita (2016): Sinn, Nutzen und Problematik der Nutztierhaltung. Vortrag gehalten auf der 17. Nutztiertagung „Tierschutz auf Transporten und in Schlachthöfen“ Schweizer Tierschutz STS, am 6. Juni 2016 in Olten.

Idel, Anita (2015): Wie ökologisch ist vegan? In: Umweltzeitung - Magazin für Ökologie, Politik und besseres Leben. Juli-August 2015, Braunschweig, S. 6-8.

Idel, Anita (2014): Landwirtschaftliche Tierhaltung – Der Faktor Mensch. Vortrag gehalten auf der 16. Nutztiertagung „Menschen brauchen Tiere – brauchen Tiere Menschen?“, Schweizer Tierschutz STS, am 24. April 2014 in Olten.

Idel, Anita and Tobias Reichert (2013): Livestock production: a climate change and food security hot spot. Livestock production and food security in a context of climate-change and environmental and health challenges. In: Wake up before it is too late. Transforming Agriculture to cope with climate change and assure food security. UNCTAD Trade and Environment Review 2013, Hoffmann, U. (Ed.) Geneva. http://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=666.

Quellen zu dieser Literatur auf Wunsch bei der Verfasserin.